



**Dossier # : 1143843015**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des finances , Direction Planification stratégique , Division Planification budgétaire
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Transport collectif des personnes
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le budget de 2015 de la Société de transport de Montréal

Il est recommandé :

- d'adopter le budget de 2015 de la Société de transport de Montréal.

**Signé par** Alain DG MARCOUX **Le** 2014-11-24 15:39

**Signataire :**

Alain DG MARCOUX

---

Directeur général  
Direction générale , Cabinet du directeur général

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1143843015**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des finances , Direction Planification stratégique , Division Planification budgétaire
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Transport collectif des personnes
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le budget de 2015 de la Société de transport de Montréal

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Tel que prévu à la *Loi sur les sociétés de transport* (L.R.Q. S-30-01, art.116), la Société de transport de Montréal (STM) doit, chaque année, déposer son budget pour adoption par le conseil municipal, sur recommandation du comité exécutif. Elle doit également transmettre pour approbation son programme triennal d'immobilisations (L.R.Q. S-30-01, art.134). Selon l'article 19 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., c. E-20.001), le transport collectif est une responsabilité d'agglomération. Le budget et le programme triennal d'immobilisations de la Société de transport de Montréal doivent donc être déposés pour adoption et approbation au conseil d'agglomération.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

- CG14 0487 - 14 novembre 2014 - Approbation du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 de la Société de transport de Montréal
- CG14 0046 - 20 février 2014 - Adoption du budget 2014 et approbation du programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 de la Société de transport de Montréal
- CG12 0450 - 13 décembre 2012 - Adoption du budget 2013 et approbation du programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 de la Société de transport de Montréal
- CG11 0410 - 16 décembre 2011 - Adoption du budget 2012 et approbation du programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 de la Société de transport de Montréal
- CG10 0473 - 17 décembre 2010 - Adoption du budget 2011 et approbation du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013 de la Société de transport de Montréal
- CG10 0022 - 26 janvier 2010 - Adoption du budget 2010 et approbation du programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012 de la Société de transport de Montréal
- CG08 0613 - 11 décembre 2008 Adoption du budget 2009 et approbation du programme triennal d'immobilisations 2009-2010-2011 de la Société de transport de Montréal
- CG07 0468 - 13 décembre 2007 - Adoption du budget 2008 et approbation du programme triennal d'immobilisations 2008-2009-2010 de la Société de transport de Montréal

**DESCRIPTION**

Pour l'année 2015, la STM présente un budget équilibré qui s'élève à 1,4 milliard de dollars. Les dépenses prévues sont en hausse de 20 millions de dollars, soit une augmentation de 1,4 % par rapport au budget 2014. L'évolution du service de la dette explique en totalité cette augmentation alors que les dépenses d'exploitation courante sont au même niveau que le budget 2014. Pour relever ce défi, la STM a poursuivi l'optimisation de ses processus et réalisé des économies de l'ordre de 56,7 M\$, notamment par l'abolition de 180 postes au budget.

Bien que le contexte financier difficile perdure, la STM bénéficie du soutien de l'Agglomération de Montréal et présente un budget axé sur une plus grande mobilité du client. Ainsi, des ajouts de service ciblés sont prévus pour les réseaux bus et métro alors que la croissance des déplacements au transport adapté se poursuivra en 2015. De plus, plusieurs mesures viseront à améliorer l'expérience client.

L'agglomération de Montréal maintient son engagement envers le transport collectif en augmentant de 25 M\$ sa contribution régulière à la STM, soit une hausse de 6,5 % par rapport à l'année 2014. Depuis 2006, la contribution de l'agglomération de Montréal est passée de 278 M\$ à 409,1 M\$, soit une hausse de 47,2 %.

Finalement, la contribution de 13,2 M\$, dédiée aux dépenses d'immobilisations de la STM du programme de la SOFIL, sera financée par emprunt.

## **JUSTIFICATION**

Tel qu'il est prévu à la *Loi sur les sociétés de transport* (L.R.Q. S-30-01, art.116), la Société de transport de Montréal doit, chaque année, déposer son budget pour adoption par le conseil municipal, sur recommandation du comité exécutif. Elle doit également transmettre pour approbation son programme triennal d'immobilisations (L.R.Q. S-30-01, art.134).

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La contribution régulière de la Ville de Montréal à la Société de transport de Montréal est inscrite au dossier 1144866001 « Contributions financières 2015 - sociétés paramunicipales et autres organismes ».

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

S. o.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

S. o.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

S. o.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

S. o.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

---

### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Jean LABRECQUE  
Conseiller en planification budgétaire

**Tél :** 514 872-7157  
**Télécop. :** 514 872-7795

#### ENDOSSÉ PAR Le : 2014-11-21

Gildas S. GBAGUIDI  
Chef de division - Planification budgétaire

**Tél :** 514 872-1293  
**Télécop. :** 514 872-7795

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Sylvain GOUIN  
Directeur - Planification stratégique  
**Tél :** 514 872-3219  
**Approuvé le :** 2014-11-24

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Yves COURCHESNE  
DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES  
**Tél :** 514 872-6630  
**Approuvé le :** 2014-11-24

**Dossier # : 1143843015**

**Unité administrative responsable :** Service des finances , Direction Planification stratégique , Division Planification budgétaire

**Objet :** Adopter le budget de 2015 de la Société de transport de Montréal



Résolution Budget 2015 CA-2014-281.PDF

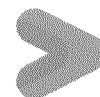


Résolution Grille tarifaire 2015 CA-2014-282.PDFSommaire budgétaire 2015 (2).pdf

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Jean LABRECQUE  
Conseiller en planification budgétaire

**Tél :** 514 872-7157  
**Télécop. :** 514 872-7795



Extrait du procès-verbal d'une assemblée du conseil d'administration  
de la Société de transport de Montréal  
tenue le 24 novembre 2014 à 8 h 00  
au par conférence téléphonique

CA-2014-281 ADOPTER LE BUDGET 2015 AUX FINS DE L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS DE TRANSPORT EN COMMUN (RLRQ, c. S-30.01)

VU le rapport du directeur exécutif – Finances et contrôle

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Philippe Schnobb  
APPUYÉ par monsieur Marvin Rotrand

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter le **BUDGET** de la Société de transport de Montréal pour l'exercice financier 2015 pour des revenus et dépenses équivalant à **1 438 253 000 \$** selon le document joint à la présente recommandation et de le transmettre à la Ville de Montréal pour fins d'approbation par le conseil d'agglomération de Montréal.

*Copie conforme au projet de résolution soumis à l'assemblée. Seul le texte consigné au procès-verbal de l'assemblée, tel qu'approuvé par le conseil d'administration à sa prochaine assemblée ordinaire, fera foi de son contenu.*

**Montréal, le 24 novembre 2014**

**Christian Portelance**  
**Secrétaire général adjoint**



Extrait du procès-verbal d'une assemblée du conseil d'administration  
de la Société de transport de Montréal  
tenue le 24 novembre 2014 à 8 h 00  
au par conférence téléphonique

CA-2014-282 ADOPTER LA GRILLE TARIFAIRE 2015 POUR LE TRANSPORT DES CLIENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

VU le rapport de la directrice exécutive – Planification, marketing et communications  
ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Jean-François Parenteau  
APPUYÉ par monsieur Edward Janiszewski

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- 1° d'adopter, conformément à l'article 90 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01), la **GRILLE TARIFAIRE** autobus métro ainsi que la grille applicable au transport adapté qui seront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 en remplacement de toute grille antérieure;
  - 2° d'autoriser la validité du titre 2 passages aux points d'entrée situés hors de Montréal, notamment aux stations de métro à Longueuil et Laval.

**Copie conforme au projet de résolution soumis à l'assemblée. Seul le texte consigné au procès-verbal de l'assemblée, tel qu'approuvé par le conseil d'administration à sa prochaine assemblée ordinaire, fera foi de son contenu.**

**Montréal, le 24 novembre 2014**

**Christian Portelance**  
**Secrétaire général adjoint**

# BUDGET 2015 EN BREF



# LE BUDGET 2015 EN BREF



GOVERNMENT FINANCE OFFICERS ASSOCIATION

*Prix d'excellence  
pour la présentation des  
documents budgétaires*

ATTRIBUÉ À LA

**Société de transport de Montréal  
Québec**

pour l'exercice financier débutant le  
**1<sup>er</sup> janvier 2014**

Directeur général

**PRIX D'EXCELLENCE POUR LA PRÉSENTATION DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES  
pour la 5<sup>e</sup> année  
Government Finance Officers Association (GFOA)**

---

La Government Finance Officers Association, qui regroupe des représentants gouvernementaux des États-Unis et du Canada, a décerné à la Société de transport de Montréal (STM) le **Prix d'excellence pour la présentation des documents budgétaires** de l'exercice financier débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

---

Pour mériter ce prix d'excellence, une administration publique doit produire un document qui répond à la fois aux critères de qualité d'un document de politique générale, d'un guide d'activité, d'une publication de planification financière et d'un outil de communication.

---

Le prix d'excellence est attribué pour une seule année. La STM croit que les présents documents budgétaires respectent les mêmes critères et compte les soumettre au concours du prix d'excellence de 2015.

## REVENUS

(en milliers de dollars)

<b>Revenus-clients</b>		
Bus et métro	615 300	
Transport adapté	4 827	
<b>Total des revenus-clients</b>		620 127
<b>Autres revenus d'exploitation</b>		
Quote-part - Transgesco S.E.C.	33 032	
Autres revenus	11 257	
<b>Total des autres revenus d'exploitation</b>		44 289
<b>Total des revenus d'exploitation</b>		664 416
<b>Subvention du gouvernement du Québec liée au transport adapté</b>		40 182
<b>Subventions du gouvernement du Québec liées à l'amélioration des services et autres</b>		59 060
<b>Subvention du gouvernement du Québec liée au service de la dette</b>		183 165
<b>Contribution de l'agglomération de Montréal</b>		409 100
<b>Contributions régionales</b>		
Aides métropolitaines et autres	48 424	
Contribution régionale CMM	33 906	
<b>Total des contributions régionales</b>		82 330
<b>Total des revenus</b>		1 438 253

## DÉPENSES

(en milliers de dollars)

<b>Bus et métro</b>		
Dépenses liées à l'exploitation	1 084 768	
Dépenses liées aux investissements	277 285	
<b>Total bus et métro</b>		1 362 053
<b>Transport adapté</b>		
Dépenses liées à l'exploitation		69 821
<b>Dépenses imprévues</b>		6 380
<b>Total des dépenses</b>		1 438 253

## FAITS SAILLANTS

### Un budget responsable et axé sur le client

Pour l'année 2015, la STM présente un budget équilibré qui s'élève à 1,4 milliard de dollars. Les dépenses prévues sont en hausse de 20 millions de dollars, soit une augmentation de 1,4 % par rapport au budget 2014. L'évolution du service de la dette explique en totalité cette augmentation alors que les dépenses d'exploitation courante sont au même niveau que le budget 2014. Pour relever ce défi, la STM a poursuivi l'optimisation de ses processus et réalisé des économies nettes de l'ordre de 56,7 millions de dollars, dont l'abolition de 180 postes devenus vacants en 2014.

Bien que le contexte financier difficile perdure, la STM a pu bénéficier d'un soutien accru de l'agglomération de Montréal et ainsi présenter un budget lui permettant de réaliser des améliorations de service ciblées aux réseaux bus et métro et d'assumer la croissance des déplacements au transport adapté. De plus, plusieurs mesures viseront à améliorer l'expérience client.

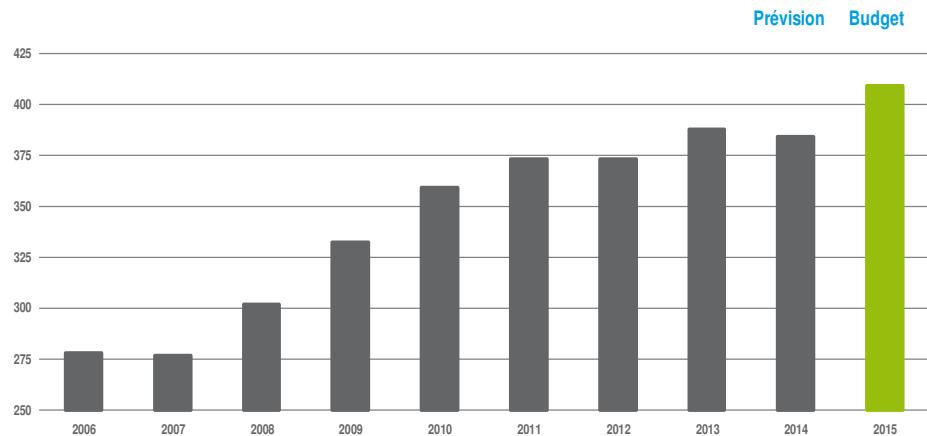
### L'agglomération de Montréal : un allié précieux

Le principal partenaire de la STM est au rendez-vous. En effet, l'agglomération de Montréal maintient son engagement envers le transport collectif en augmentant de 25 millions de dollars sa contribution de base à la STM, soit une hausse de 6,5 % par rapport à l'année 2014. Dans le contexte des finances publiques, cette augmentation est digne de mention.

Depuis 2006, la contribution de l'agglomération de Montréal est passée de 278 millions de dollars à 409,1 millions de dollars, soit une hausse de 47,2 %. De plus, l'agglomération de Montréal, par des contributions spéciales non récurrentes, a épongé le déficit de la STM pour les années 2007, 2008, 2009 et 2013, correspondant à un montant total de 85,9 millions de dollars.

### CONTRIBUTION DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL (excluant les contributions spéciales)

(en millions de dollars)



Sur le plan des dépenses d'investissement, l'agglomération de Montréal est également partenaire de la STM et prévoit investir 13,2 millions de dollars en 2015. Au total, elle aura investi 127,1 millions de dollars depuis le début du programme de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) en 2006.

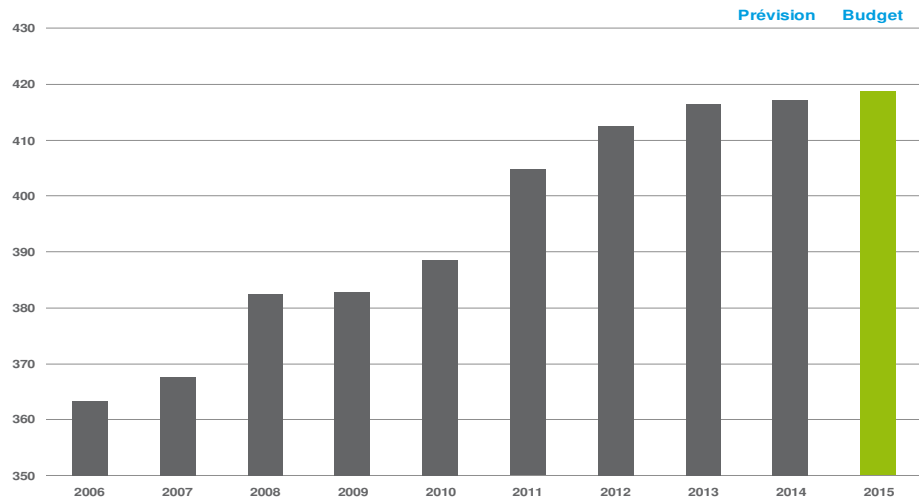
## FAITS SAILLANTS

### Ajout de 756 000 kilomètres aux réseaux des bus et du métro

La STM a su préserver son achalandage en 2014. En effet, elle estime qu'il atteindra 417,1 millions de déplacements, soit 620 000 déplacements supplémentaires par rapport à l'année 2013. Cette tendance se poursuivra en 2015 alors qu'elle prévoit 418,8 millions de déplacements, soit une croissance de 0,4 % par rapport à l'année 2014.

### ACHALANDAGE

(en millions de déplacements)



Les exercices d'optimisation des dépenses pour les années 2013 et 2014 ont été réalisés en ciblant davantage les activités de nature administrative, et ce, dans un souci de minimiser les impacts pour la clientèle. C'est ainsi que, malgré l'ampleur des efforts à consentir en 2015, la STM a tenu à bonifier ses services à la clientèle et à lui proposer plusieurs bonnes nouvelles.

Certaines lignes de bus verront donc leur nombre de départs augmenter pour répondre à de nouveaux besoins. C'est le cas, entre autres, de la ligne 105 Sherbrooke qui offrira plus de service suite au succès de la voie réservée et en considérant l'ouverture du CUSM à Notre-Dame-de-Grâce qui générera des déplacements supplémentaires. Il en va de même pour la ligne 180 De Salaberry à Ahuntsic-Cartierville dont les fréquences seront augmentées afin de mieux arrimer le service à la demande dans ce secteur. Parmi les autres exemples, citons une modification à la desserte sur le boulevard Gaétan-Laberge à Verdun en lien avec un développement résidentiel important.

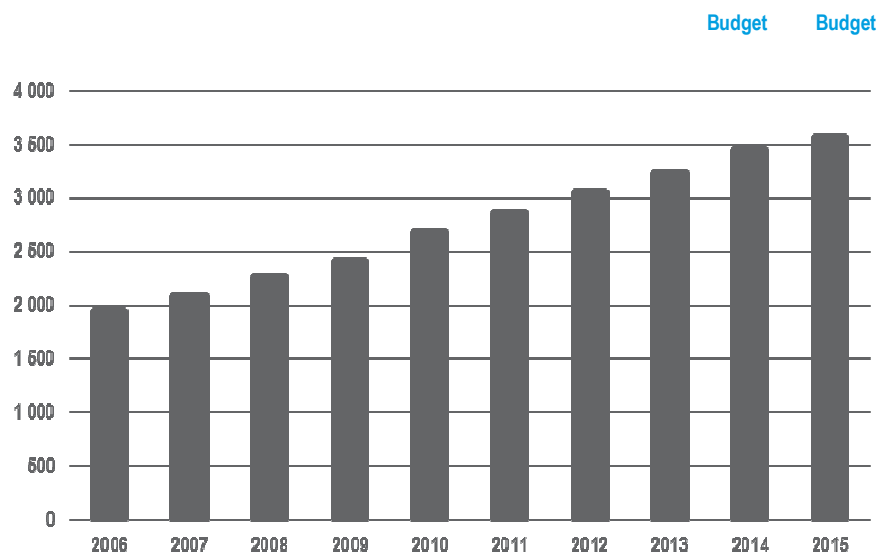
Dans le cadre de la mise en service du train de Mascouche, la STM créera des services de taxi collectif afin d'assurer un lien vers des secteurs de l'arrondissement Rivière-des-Prairies, ainsi que vers le parc industriel d'Anjou. Un autre service de taxi collectif sera offert sur le boulevard Côte-Vertu ouest en lien avec la création de pôles d'emplois. L'évolution des besoins dans plusieurs autres secteurs de l'ouest de l'île justifie également le besoin de bonifier les services de taxi collectif existants. Une attention particulière sera également portée envers les aînés afin de minimiser la distance de marche et améliorer les conditions d'attente. Toutes ces mesures représentent un ajout de plus de 356 000 km au transport de surface

L'offre de service au réseau du métro va augmenter de 400 000 kilomètres en 2015. Après deux années de stabilité, cet ajout est rendu possible, entre autres, grâce à l'amélioration de l'entretien des voitures actuelles qui permet d'accroître leur disponibilité pour le service. Concrètement, la STM ajoutera graduellement des trains sur les lignes orange et verte tout au long de l'année 2015 afin d'augmenter la fréquence en pointe AM et PM. Quant à la ligne bleue, sa fréquence sera augmentée plus précisément en pointe PM.

## FAITS SAILLANTS

Pour répondre à la croissance marquée de l'achalandage du transport adapté, la STM investira 2,5 millions de dollars supplémentaires en 2015. L'offre de service atteindra 3,6 millions de déplacements, soit une croissance de 3,7 % par rapport à l'année 2014. La STM considère que cette clientèle est captive et que le transport adapté est une mesure sociale indispensable à sa qualité de vie, c'est pourquoi la STM a décidé, encore une fois, de répondre à la demande et d'en assumer les coûts.

### ÉVOLUTION DES DÉPLACEMENTS AU TRANSPORT ADAPTÉ



### La STM contribue à la stratégie *Montréal, ville intelligente et numérique*

En plus des ajouts de service, plusieurs projets et initiatives présentement en cours auront un impact positif sur l'expérience client. Par l'entremise de sa filiale commerciale, Transgesco S.E.C. et de son partenaire Québecor Média, la STM poursuivra le remplacement de ses abribus. Pour l'année 2015, 244 nouveaux abribus au design moderne seront installés, ce qui portera le total à 566 abribus dont 75 interactifs. De plus, le déploiement du réseau de téléphonie cellulaire se poursuivra en collaboration avec Bell, Rogers, Telus et Vidéotron. Un total de 14 stations seront connectées à la fin de l'année 2015. Grâce à son partenaire Cogeco, 28 panneaux d'affichage de type lumiquais numériques seront installés à la station Berri-UQAM et 10 à la station McGill, alors que le shopping virtuel s'étendra aux stations Berri-UQAM, McGill, Bonaventure, Square Victoria – OACI et Atwater. Rappelons également que l'installation des écrans d'information en temps réel est complétée depuis le mois de juin 2014 dans l'ensemble du réseau du métro.

## FAITS SAILLANTS

Pour le réseau des bus, un projet majeur viendra moderniser la livraison du service et l'expérience du client. En effet, en cours d'année, la STM implantera de façon progressive le nouveau système d'information en temps réel dans certains bus (iBUS). Pour le client, il s'agira du début d'une nouvelle ère qui l'amènera à vivre et à planifier autrement son utilisation du transport collectif.

Dans la première moitié de 2015, il sera possible pour les clients de recharger leur carte OPUS et celles des membres de leur famille directement en ligne et dans le confort de leur foyer! Évitant ainsi les possibles files d'attente aux points de vente, cette solution permettra aussi aux clients de consulter le contenu de leur carte OPUS à l'aide d'un lecteur. OPUS en ligne s'ajoute aux façons actuelles d'acheter des titres de transport et tous les titres sur carte OPUS qui sont vendus dans les points de vente traditionnels y seront disponibles.

Avec tous ces projets, la STM contribue directement à la stratégie *Montréal, ville intelligente et numérique*.

### **Consolider la grille tarifaire, simplifier l'achat des titres et proposer des mesures tarifaires ciblées**

En 2015, les titres Soirée illimitée, 1 jour, Week-end illimité et 3 jours sont maintenus au tarif de 2014. Avec cette initiative, la Société poursuit ses efforts de consolidation de son offre tarifaire destinée à la clientèle occasionnelle.

Dès janvier, le titre 2 passages sera accepté aux points d'entrée du réseau de la STM situés hors de son territoire. Ainsi, ce titre pourra être utilisé aux stations de métro situées sur les territoires de Laval et Longueuil. Pour la première fois depuis son introduction en 2011, le tarif du 2 passages sera indexé et porté à 6,00 \$ pour le tarif ordinaire et 4,00 \$ pour le tarif réduit. Les titres 1 passage ordinaire et réduit s'élèveront respectivement à 3,25 \$ et 2,25 \$ après un gel tarifaire effectif depuis 2011. Cette hausse tarifaire fait en sorte que la Société rejoint les tarifs unitaires offerts dans la région de Montréal. Le titre 10 passages passera à 26,50 \$ pour le tarif ordinaire et 16,00 \$ pour le réduit alors que le titre Hebdo passera à 25,50 \$ pour le tarif ordinaire et 15,50 \$ pour le réduit.

Du côté des titres mensuels, le titre à tarif ordinaire est offert à 82,00 \$, une augmentation de 2,50 \$ (3,1 %) comparativement à 2014 et le titre à tarif réduit à 49,25 \$, soit une hausse de 2,00 \$ (4,2 %). Cette hausse plus marquée du côté du titre réduit permet d'atteindre l'objectif fixé par le conseil d'administration de ramener à 40 % le rabais offert à la clientèle du tarif réduit. Par ailleurs, les clients bénéficiant du tarif réduit peuvent se procurer le titre 4 mois consécutifs, toujours offert au prix 2014 de quatre titres mensuels réduits.

En 2015, la STM concentrera ses efforts à mieux faire connaître son offre tarifaire notamment les titres destinés à la clientèle occasionnelle ainsi que les programmes d'abonnement et le statut Maestro. Jumelée au gel tarifaire de la majorité des titres qui leur sont destinés, la promotion de la gamme tarifaire auprès des clients occasionnels vise un accroissement de leur présence dans le réseau suite à un ralentissement observé en 2013 et 2014.

Les clients réguliers ne sont pas laissés pour compte avec la bonification constante des programmes d'abonnement. Le statut Maestro, offert aux abonnés fidèles depuis plus d'un an, permet à quelque 6 000 clients d'amener gratuitement un ami les soirs et week-ends lors de leurs déplacements sur le réseau, en plus d'avoir un accès illimité au Réseau de transport de la Capitale (RTC). Grâce au programme STM Merci, les abonnés Maestro ont obtenu, en fin d'année 2014, une bonification supplémentaire liée à leur statut, soit un rabais de 40 % sur toutes les offres exclusives de la boutique Voir. En 2015, ce sont 10 000 abonnés qui deviendront admissibles et qui pourront profiter des avantages du statut Maestro.

Offert pour la première fois en 2014, le titre Marathon a connu un succès tant pour la clientèle que pour les organisateurs de l'événement. Avec son visuel aux couleurs de l'événement, ce titre sur mesure a aussi facilité la fluidité des participants dans le réseau le jour de l'événement puisqu'il était disponible à la vente quelques jours avant la course. Pour 2015, une bonification à cette offre est prévue en incluant le titre de transport à même le coût de l'inscription au Marathon. Ce partenariat permet d'une part à l'organisateur de l'événement de joindre le geste à la parole alors que le transport collectif est proposé comme le mode de transport privilégié pour l'événement. D'autre part, toute en assurant la pérennité des revenus liés à l'événement, la STM favorise une fluidité exemplaire puisque chaque participant au Marathon aura un titre valide pour la journée.

## FAITS SAILLANTS

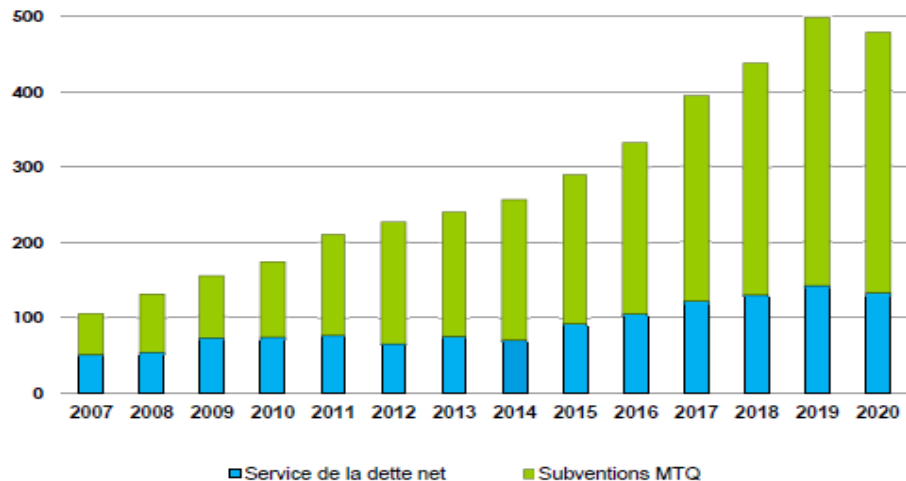
Dans le cadre d'un projet pilote, la STM lancera à la fin de 2014 un produit destiné aux partenaires de l'industrie touristique. Ceux-ci pourront désormais offrir à leurs clients voyageant par avion des bons électroniques prépayés permettant de se procurer rapidement et facilement un titre valide pour la navette 747 reliant l'aéroport au centre-ville. Ces bons, munis d'un code QR, doivent simplement être présentés à des bornes en libre-service situées à proximité du comptoir STM aux arrivées internationales.

### Des investissements rentables pour l'économie du Québec

Conformément à son Programme triennal d'immobilisations 2015 – 2017, la STM prévoit investir près de 2,5 milliards de dollars au cours des trois prochaines années. Une large part de ces investissements, soit 87 %, sera consacrée au maintien des actifs. En considérant la vie utile et l'état de ses actifs, elle a évalué en 2013 que son déficit d'investissement s'élevait à 3,9 milliards de dollars. Les efforts consacrés au maintien des actifs devront donc être maintenus et même intensifiés si elle veut atteindre son objectif de résorber son déficit d'investissement en 2030.

Bien que ses investissements soient en grande partie financés par divers programmes gouvernementaux, l'impact sera majeur sur le service de dette net de la STM au cours des prochaines années. En effet, pour la période 2015 – 2017, celle-ci devra financer un montant de 584 millions de dollars. Cela se traduira par une hausse du service de la dette net qui passera de 77,5 millions au budget 2014 à 120,9 millions de dollars en 2017. Rappelons que le service de dette net et les coûts non capitalisables des projets font partie intégrante des dépenses d'exploitation au même titre que la rémunération des chauffeurs ou l'entretien du métro. Ils contribuent donc en grande partie au déficit structurel de la STM et demeurent une préoccupation importante pour le futur.

**ÉVOLUTION DU SERVICE DE LA DETTE**  
(en millions de dollars)



### Un tour de force

La STM a toujours maintenu l'évolution de ses dépenses courantes au niveau de l'inflation (IPC-IPT). D'ailleurs, les firmes de notation Standard & Poor's et Moody's soulignent la saine gestion de ses dépenses ainsi que le contrôle rigoureux de ses coûts et lui accordent d'excellentes cotes de crédit soit Aa2 et A+.

Mais au-delà de la gestion rigoureuse des dépenses, les années 2013 et 2014 ont été marquées par plusieurs mesures d'optimisation et le budget 2015 va encore plus loin. En effet, afin de présenter un budget équilibré les gestionnaires ont réalisé des économies appréciable de l'ordre de 56,7 millions de dollars.



## **FAITS SAILLANTS**

Même si le budget 2015 peut être qualifié de tour de force, la STM reste préoccupée par l'évolution à la hausse de son service de la dette net et par le fait qu'elle doit financer la croissance du transport adapté.

Alors que la révision de la gouvernance métropolitaine du transport collectif est à l'ordre du jour, la STM rappelle donc l'importance de compter sur des sources de financement suffisantes et qu'elles soient dédiées, indexées et récurrentes.

## GRILLE TARIFAIRE

### BUS ET MÉTRO

(en dollars)

	2015	2014
<b>Tarif ordinaire</b>		
1 passage <sup>1</sup>	3,25	3,00
2 passages <sup>1</sup>	6,00	5,50
10 passages	26,50	25,50
Soirée illimitée <sup>1</sup> (18 h à 5 h le lendemain)	5,00	5,00
1 jour <sup>1</sup> (24h)	10,00	10,00
Week-end illimité <sup>1</sup> (vendredi 18 h au lundi 5 h)	13,00	13,00
3 jours <sup>1</sup> (consécutifs)	18,00	18,00
Hebdo (lundi au dimanche)	25,50	24,50
Mensuel	82,00	79,50
Aéroport P.-E. Trudeau <sup>1</sup> (747)	10,00	10,00
<b>Tarif réduit</b>		
1 passage <sup>1</sup>	2,25	2,00
2 passages <sup>1</sup>	4,00	3,50
10 passages	16,00	15,50
Hebdo (lundi au dimanche)	15,50	14,75
Mensuel	49,25	47,25
4 mois (consécutifs)	189,00	180,00
Groupe <sup>1</sup> (1 passage ordinaire + 10 enfants de 6 à 13 ans)	16,00	15,50

<sup>1</sup> Seuls ces titres sont acceptés aux points d'entrée du réseau de la STM (bus ou métro) situés hors de son territoire

### TRANSPORT ADAPTÉ ET SERVICES PAR TAXI (Montréal seulement)

(en dollars)

	2015	2014
<b>Tarif ordinaire</b>		
Montant exact	2,65	2,55
1 passage (carte magnétique seulement)	3,25	3,00
Hebdo (lundi au dimanche)	25,50	24,50
Mensuel	82,00	79,50
<b>Tarif réduit</b>		
Montant exact	1,60	1,55
1 passage (carte magnétique seulement)	2,25	2,00
Hebdo (lundi au dimanche)	15,50	14,75
Mensuel	49,25	47,25
4 mois (consécutifs)	189,00	180,00

### TRANSPORT ADAPTÉ (Déplacements hors Montréal)

Déplacement vers les territoires du Réseau de transport de Longueuil et de la Société de transport de Laval	2x tarif applicable	2x tarif applicable
Déplacement vers les autres destinations à l'intérieur du territoire délimité par l'Agence métropolitaine de transport	3x tarif applicable	2x tarif applicable

### CARTE OPUS

(en dollars)

	2015	2014
Prix de la carte	6,00	6,00
Carte gratuite avec abonnement		

# ANALYSE DES REVENUS ET DÉPENSES

## REVENUS 2013 – 2014 – 2015

(en milliers de dollars)

	Budget 2015	Budget redressé 2014	Prévision 2014	Réel 2013	Budget 2015 vs 2014 Écart	Écart %
<b>Revenus-clients</b>						
<b>Bus et métro</b>						
Titres STM	550 179	538 064	530 100	514 620	12 115	2,3
Recettes métropolitaines	65 121	66 937	64 574	62 492	(1 816)	(2,7)
	<b>615 300</b>	<b>605 001</b>	<b>594 674</b>	<b>577 112</b>	<b>10 299</b>	<b>1,7</b>
<b>Transport adapté</b>	<b>4 827</b>	<b>4 435</b>	<b>4 395</b>	<b>4 064</b>	<b>391</b>	<b>8,8</b>
	<b>620 127</b>	<b>609 436</b>	<b>599 068</b>	<b>581 176</b>	<b>10 690</b>	<b>1,8</b>
<b>Autres revenus d'exploitation</b>						
Quote-part - Transgesco S.E.C.	33 032	27 900	32 882	31 270	5 132	18,4
Autres revenus	11 257	11 335	11 453	11 352	(78)	(0,7)
	<b>44 289</b>	<b>39 235</b>	<b>44 335</b>	<b>42 622</b>	<b>5 054</b>	<b>12,9</b>
<b>Subvention du gouvernement du Québec liée au transport adapté</b>	<b>40 182</b>	<b>41 429</b>	<b>38 386</b>	<b>41 213</b>	<b>(1 246)</b>	<b>(3,0)</b>
<b>Subventions du gouvernement du Québec liées à l'amélioration des services et autres</b>	<b>59 060</b>	<b>63 082</b>	<b>59 749</b>	<b>66 293</b>	<b>(4 022)</b>	<b>(6,4)</b>
<b>Subvention du gouvernement du Québec liée au service de la dette</b>	<b>183 165</b>	<b>178 760</b>	<b>179 170</b>	<b>155 835</b>	<b>4 404</b>	<b>2,5</b>
<b>Nouvelles sources de revenus</b>		<b>20 000</b>			<b>(20 000)</b>	<b>(100,0)</b>
<b>Surplus reporté</b>				<b>4 063</b>		
<b>Contribution de l'agglomération de Montréal<sup>1</sup></b>	<b>409 100</b>	<b>384 100</b>	<b>384 100</b>	<b>387 900</b>	<b>25 000</b>	<b>6,5</b>
<b>Contribution spéciale de l'agglomération de Montréal</b>				<b>15 532</b>		
<b>Contributions régionales</b>						
Aide métropolitaine - métro	38 795	38 733	40 145	38 994	62	0,2
Aide métropolitaine - bus	4 606	4 757	4 785	4 650	(151)	(3,2)
Aide métropolitaine - intégration tarifaire	3 367	3 156	2 711	3 737	211	6,7
Équipements métropolitains	1 297	1 332	1 218	1 278	(35)	(2,6)
Transport adapté	359	373	396	287	(14)	(3,8)
Contribution régionale CMM	33 906	33 906	36 800	35 511		
	<b>82 330</b>	<b>82 257</b>	<b>86 055</b>	<b>84 457</b>	<b>73</b>	<b>0,1</b>
<b>Total</b>	<b>1 438 253</b>	<b>1 418 300</b>	<b>1 390 865</b>	<b>1 379 092</b>	<b>19 953</b>	<b>1,4</b>

<sup>1</sup> Exclut la contribution au programme SOFIL.

## ANALYSE DES REVENUS 2014 – 2015

En 2015, les revenus sont en hausse de 20 millions de dollars, soit 1,4 % par rapport au budget 2014. Voici les principales variations par catégorie de revenus.

### Revenus-clients

La prévision pour 2014 anticipe un achalandage en hausse de 620 000 déplacements par rapport à 2013. Ce résultat est en deçà de l'accroissement de 1,4 % qui était prévu au budget 2014, et ce, conformément à ce qui a été observé dans l'ensemble des AOT de la région. Les ventes de titres mensuels reflètent ce qui était prévu au budget tandis que l'achalandage lié aux titres occasionnels enregistre une performance moindre que ce qui était attendu. Encore cette année, la STM a vu son bassin d'abonnés aux programmes OPUS à l'année et OPUS & Cie augmenter avec plus de 35 000 clients fidèles.

En 2015, la STM concentrera ses efforts à mieux faire connaître son offre tarifaire notamment les titres destinés à la clientèle occasionnelle, ainsi que les programmes d'abonnement. L'objectif d'achalandage s'inscrit sous le signe de la prudence avec 0,4 % par rapport à 2014, pour 418,8 millions de déplacements. Voici, par rapport au budget 2014, les principales variations prévues en 2015 au chapitre des revenus-clients :

*(en millions de dollars)*

Croissance moins élevée que prévue des revenus en 2014	(10,3)
Hausse de l'achalandage pour les titres STM en 2015	3,6
Effet net de la stratégie tarifaire pour les titres STM en 2015	16,5
Variation des recettes métropolitaines et revenus du transport adapté en 2015	0,9
	<b>10,7</b>

### Autres revenus d'exploitation

La quote-part de Transgesco S.E.C., filiale à part entière de la STM, est en hausse de 5,1 millions de dollars pour atteindre 33 millions de dollars au budget 2015. Cette hausse des revenus s'explique par la valeur des abribus qui sont installés et cédés à la STM par Québecor Média inc. (4,5 millions de dollars) avec une contrepartie au niveau des dépenses. De plus, il y a une augmentation de 0,6 million de dollars, principalement attribuable à une hausse des redevances.

### Subvention du gouvernement du Québec liée au transport adapté

Pour l'année 2015, avec une croissance des déplacements de 3,7 % par rapport à 2014, la subvention est d'un montant de 40,2 millions de dollars, en baisse de 1,2 million de dollars. Ce montant a été établi en fonction des modalités du programme d'aide au transport adapté aux personnes handicapées du gouvernement du Québec de 2014 tout en posant l'hypothèse qu'il sera prolongé pour 2015.

Notons que le programme est plafonné depuis 2012 et que la STM doit absorber seule la croissance importante des déplacements de cette clientèle.

## **ANALYSE DES REVENUS 2014 – 2015**

### **Subventions du gouvernement du Québec liées à l'amélioration des services et autres**

La subvention du gouvernement du Québec liée à l'amélioration des services et autres représente 59,1 millions de dollars en 2014, soit 53,9 millions de dollars concernant le PAGASTC et 5,2 millions de dollars à titre de remboursement à 100 % des coûts d'exploitation additionnels encourus dans le cadre de l'offre de service reliée aux diverses mesures de mitigation annoncées par Mobilité Montréal.

Le PAGASTC, créé en 2007, qui permettait aux organismes de transport de recouvrer 50 % des coûts affectés à l'instauration d'initiatives visant à accroître l'offre de service et qui fixait des objectifs à atteindre en 2011 par rapport à 2006, a été reconduit et bonifié en 2012 pour ensuite être reconduit à nouveau en 2013 et 2014. Il est à noter que les taux de subvention autorisés par le gouvernement n'ont pas été indexés depuis 2007. Pour 2015, nous posons l'hypothèse que le programme sera reconduit.

### **Subvention du gouvernement du Québec liée au service de la dette**

En lien avec la hausse de la dépense du service de la dette bus-métro et la stratégie de financement des dépenses d'investissement, les subventions liées aux capital et intérêts du service de la dette sont en hausse de 4,4 millions de dollars en 2015.

### **Nouvelles sources de revenus**

Depuis quelques années déjà, la STM attend une nouvelle source de revenus découlant de réflexions avec la CMM et le MTQ quant au cadre financier métropolitain. Il apparaît peu probable de pouvoir compter sur une telle source à court terme.

Le financement du transport collectif demeure toutefois un enjeu et la STM espère que la révision de la gouvernance amènera des sources de financement suffisantes.

### **Contribution de l'agglomération de Montréal**

Pour l'année 2015, l'agglomération de Montréal prévoit une contribution de base de 409,1 millions de dollars; une hausse significative de 25 millions de dollars par rapport au budget 2014.

Concernant sa contribution au programme SOFIL, elle est de 13,2 millions de dollars au budget 2015, pour un grand total de 127 millions de dollars depuis le début du programme en 2006.

### **Contributions régionales**

Les contributions régionales sont évaluées à 82,3 millions de dollars en 2015, soit au même niveau qu'au budget 2014. Rappelons que les aides métropolitaines sont plafonnées depuis 2010.

## DÉPENSES PAR TYPE 2013 – 2014 – 2015

(en milliers de dollars)

	Budget 2015	Budget redressé 2014	Prévision 2014	Réel 2013	Budget 2015 vs 2014 Écart	Écart %
<b>Dépenses liées à l'exploitation</b>						
<b>Rémunération</b>						
Rémunération conventionnée						
Rémunération de base	542 909	548 756	535 719	526 239	(5 847)	(1,1)
Heures supplémentaires	41 638	35 878	47 206	56 357	5 760	16,1
Primes diverses et autres paiements	53 794	56 338	53 875	53 602	(2 545)	(4,5)
Avantages sociaux	132 228	127 128	127 037	117 617	5 100	4,0
	<b>770 569</b>	<b>768 101</b>	<b>763 836</b>	<b>753 816</b>	<b>2 468</b>	<b>0,3</b>
Cotisations aux régimes publics	66 842	67 380	64 439	65 823	(538)	(0,8)
Coût de la CSST	13 505	10 337	13 237	10 589	3 169	30,7
	<b>80 348</b>	<b>77 717</b>	<b>77 676</b>	<b>76 412</b>	<b>2 631</b>	<b>3,4</b>
	<b>850 916</b>	<b>845 817</b>	<b>841 513</b>	<b>830 227</b>	<b>5 099</b>	<b>0,6</b>
<b>Biens et services</b>						
Dépenses majeures	24 519	21 614	20 328	31 859	2 905	13,4
Énergie, taxes et permis	96 246	94 095	95 319	95 800	2 151	2,3
Services professionnels	16 676	19 355	15 351	31 322	(2 679)	(13,8)
Services techniques et autres services	79 367	75 837	73 949	75 369	3 530	4,7
Matériel et fournitures	56 117	55 530	56 629	60 876	587	1,1
Location	8 563	11 370	11 535	13 121	(2 807)	(24,7)
Financement des opérations	4 166	3 682	3 491	3 032	484	13,1
Dépenses diverses	18 020	27 980	20 246	21 589	(9 960)	(35,6)
	<b>303 673</b>	<b>309 462</b>	<b>296 848</b>	<b>332 968</b>	<b>(5 790)</b>	<b>(1,9)</b>
	<b>1 154 589</b>	<b>1 155 280</b>	<b>1 138 361</b>	<b>1 163 195</b>	<b>(691)</b>	<b>(0,1)</b>
<b>Dépenses liées aux investissements</b>						
Service de la dette - bus et métro	276 216	256 290	252 028	215 421	19 926	7,8
Virement au fonds de roulement	1 069	476	476	476	593	124,7
	<b>277 285</b>	<b>256 765</b>	<b>252 504</b>	<b>215 897</b>	<b>20 519</b>	<b>8,0</b>
<b>Dépenses imprévues</b>						
	<b>6 380</b>	<b>6 255</b>			<b>125</b>	<b>2,0</b>
<b>Total</b>	<b>1 438 253</b>	<b>1 418 300</b>	<b>1 390 865</b>	<b>1 379 092</b>	<b>19 953</b>	<b>1,4</b>

## ANALYSE DES DÉPENSES 2014 – 2015

Le budget 2015 présente une augmentation des dépenses de 20 millions de dollars, soit une hausse de seulement 1,4 % par rapport au budget 2014. Cette augmentation s'explique en totalité par l'augmentation du service de la dette en lien avec les projets d'investissement du PTI 2015 – 2017 de la Société.

Telles que présentées ci-après, différentes mesures d'efficacité ont permis de maintenir les dépenses d'exploitation au même niveau que le budget 2014 malgré des ajouts de service ciblés, l'impact des projets d'investissement, des éléments exceptionnels et la hausse des dépenses courantes.

### Service à la clientèle : augmentation de 9,8 millions de dollars

La STM prévoit des ajouts de service ciblés de près de 400 000 kilomètres au réseau du métro et de 356 000 kilomètres aux réseaux des bus. De plus, la STM prévoit réaliser 3,6 millions de déplacements au transport adapté, soit une croissance de 3,7 % par rapport à l'année 2014. L'expérience client sera aussi améliorée par diverses mesures dont l'installation de 244 nouveaux abribus et le déploiement progressif du réseau de téléphonie cellulaire dans le métro.

*(en millions de dollars)*

Ajout de 356 000 kilomètres au réseau des bus	2,0
Ajout de 400 000 kilomètres au réseau du métro	0,5
Croissance de 3,7 % du service au transport adapté	2,5
Nouveaux abribus installés par Québec Média	4,5
Déploiement progressif du réseau de téléphonie cellulaire	0,4
<b>Total de la hausse reliée au service à la clientèle</b>	<b>9,9</b>

### Impact des projets : augmentation de 8,7 millions de dollars

Outre le service de la dette, les projets d'investissement ont également un impact sur les dépenses d'exploitation puisque les coûts non capitalisables (les études, les coûts de recherche et développement, la formation, etc.) ne peuvent être financés à long terme. Par ailleurs, certains projets nécessitent l'ajout de dépenses récurrentes.

*(en millions de dollars)*

Coûts non capitalisables des projets	2,7
Lancement du projet « Cité Mobilité » (3 bus 100 % électriques)	2,0
Augmentation des coûts récurrents des projets	4,0
<b>Total de la hausse reliée aux projets d'investissement</b>	<b>8,7</b>



## ANALYSE DES DÉPENSES 2014 – 2015

### Éléments exceptionnels : hausse de 10,1 millions de dollars

Deux éléments exceptionnels retiennent l'attention en 2015 et doivent être présentés distinctement, soit une hausse de 7,1 millions de dollars reliée au traitement comptable des avantages sociaux futurs et une dépense supplémentaire estimée à 3 millions de dollars à la suite de la diminution de la ristourne TVQ de 62,8 % à 50 % résultant de la mise en place du nouveau pacte fiscal entre le gouvernement du Québec et les municipalités.

*(en millions de dollars)*

Traitement comptable des avantages sociaux futurs	7,1
Diminution de la ristourne TVQ de 62,8 % à 50 %	3,0
<b>Total de la hausse liée aux éléments exceptionnels</b>	<b>10,1</b>

### Dépenses courantes : augmentation de 28,4 millions de dollars

La simple indexation des salaires selon les conventions collectives en vigueur ainsi que les autres coûts de rémunération génèrent une augmentation de 30 millions de dollars des dépenses de rémunération. Pour ce qui est des biens et services, 2,5 millions de dollars doivent être prévus pour combler l'indexation des coûts de l'électricité métro et de l'immatriculation des bus.

En contrepartie de ces hausses, la qualité de l'entretien des bus et la performance des moteurs permettent une réduction de 2,1 millions de dollars au niveau de la consommation de diesel. Le financement via la dette à long terme des minibus et le gel au niveau de 2013 du contrat de surveillance avec le SPVM vont également réduire la hausse des dépenses courantes.

*(en millions de dollars)*

Indexation des salaires et révision des autres coûts reliés à la rémunération	30,0
Autres indexations : électricité et immatriculations	2,5
Réduction du taux de consommation de diesel au réseau des bus	(2,1)
Financement par règlement d'emprunt des achats de minibus	(1,5)
Réduction du contrat de police SPVM et autres variations	(0,9)
<b>Total de la hausse des dépenses courantes</b>	<b>28,0</b>

### Mesures d'efficacité : réduction de 56,7 millions de dollars

En continuité avec les années 2013 et 2014, la STM poursuit ses efforts afin de réduire ses dépenses. Ainsi, les gestionnaires ont réalisé des mesures permettant la réduction, au budget 2015, de 180 postes devenus vacants en 2014, ainsi que la compression de diverses dépenses de biens et services. De plus, une révision sur trois ans des processus de l'entreprise amènera des économies d'efficacité de près de 31 millions de dollars.

*(en millions de dollars)*

Plan de main d'œuvre : abolition de 180 postes devenus vacants en 2014	(19,2)
Révision des processus opérationnels et administratifs	(30,9)
Mesures de réduction des biens et services	(6,6)
<b>Total des mesures d'efficacité</b>	<b>(56,7)</b>

Publié par  
la Société de transport de Montréal

Direction exécutive  
Finances et contrôle

Direction  
Budget et Investissements

800, rue De La Gauchetière Ouest  
Bureau 9260  
Montréal (Québec)  
H5A 1J6

[stm.info](http://stm.info)